

Zeitschrift: Tec21
Herausgeber: Schweizerischer Ingenieur- und Architektenverein
Band: 131 (2005)
Heft: Dossier (42/05): Auszeichnung FEB 2005

Artikel: 1er prix: Stefano Hochuli et Dario Martinelli, EPF Lausanne / ENAC
Architecture (thème libre)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-108661>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

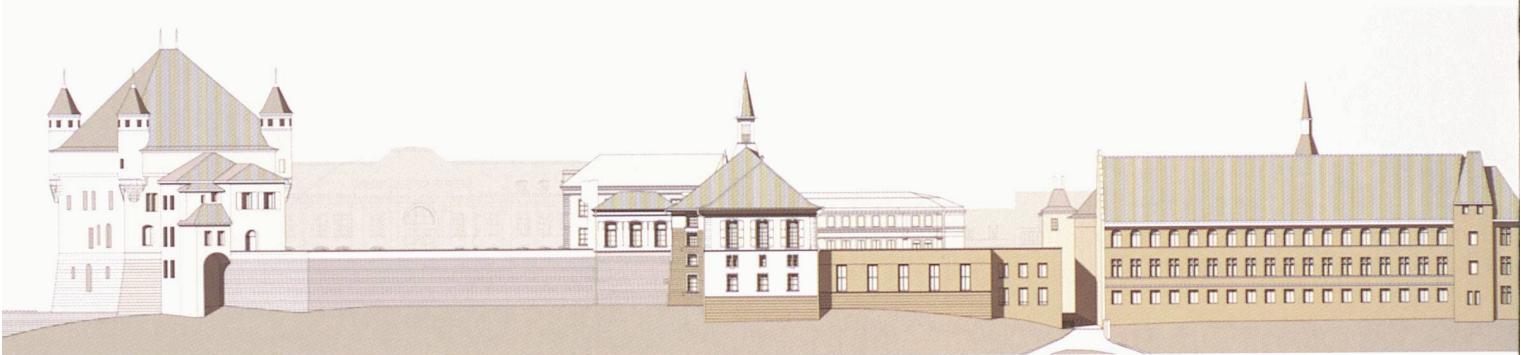
Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1er prix

Stefano Hochuli et Dario Martinelli

EPF Lausanne / ENAC Architecture (thème libre)



Vue de l'ensemble

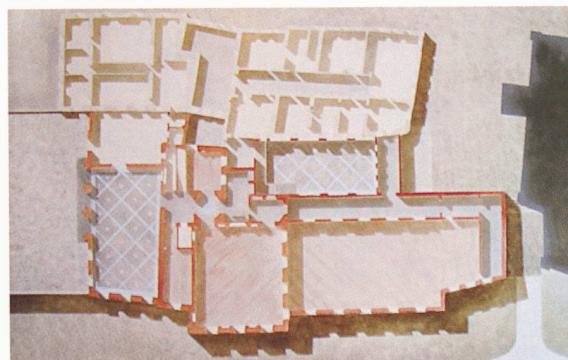
En 2002, à Lausanne, la salle du Grand Conseil vaudois a été détruite par les flammes. Il s'agissait d'un important bâtiment du début du 19ème siècle, situé à proximité de la Place du Château et de la Cathédrale. Dans leur travail de diplôme, les deux architectes procèdent à une analyse minutieuse des dimensions matérielles et immatérielles de la nouvelle situation – une évaluation qui trouve sa forme définitive dans le projet lui-même. Celui-ci propose plusieurs niveaux d'intervention. Ainsi le bâtiment de J.-A. Perregaux est-il reconstruit et complété par une extension comprenant une nouvelle

salle plus grande et équipée selon les standards techniques actuels, tandis que l'ensemble est subtilement enrichi par la nouvelle «Sala dei passi perduti».

Le fait qu'ils se soient en permanence interrogés sur la valeur et la signification des parties – anciennes et nouvelles – a permis aux auteurs de choisir des moyens architecturaux appropriés, mis en rapport de façon précise. Dans ce travail, la question de la conservation du patrimoine bâti est comprise dans toute sa complexité et trouve, jusque dans la présentation, une traduction projectuelle impressionnante.



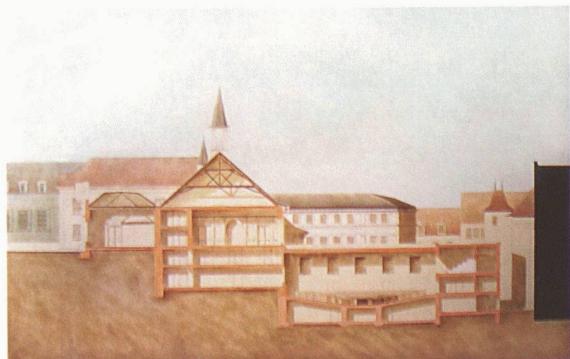
Situation



Plan de l'ensemble, au centre la salle des pas perdus



La salle des pas perdus



Coupe avec la nouvelle salle du Grand Conseil